

Les collectivités face au changement climatique

Ça chauffe en Pays de la Loire !

© Philippe Marchand



Les Pays de la Loire ont connu, depuis 1959, une hausse des températures de 1,5 °C. Sans politique climatique, ce réchauffement pourrait atteindre 4°C dans une cinquantaine d'années*. Quelles sont et seront les conséquences ? Comment agir pour atténuer ces effets ? Sur les territoires, les acteurs locaux agissent déjà pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux évolutions du climat. Exemples à l'appui, les prochains Rendez-vous du SAGE, le 30 juin prochain, à Saint-Nazaire, feront le point sur la question.

En avril dernier, l'accord de Paris sur le climat a été signé par les 175 parties (174 pays et l'Union européenne) membres de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Mais signer l'accord ne suffit pas. L'accord de Paris ne pourra entrer en vigueur que lorsque 55 pays représentant au minimum 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) auront ratifié le texte. Sur les territoires, les acteurs locaux agissent déjà, depuis plusieurs années, pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux évolutions du climat.

Des exemples à suivre

Et les exemples sont nombreux : rénovation thermique de logements, création de réseaux de transports doux, mise en place de plans énergie climat territoriaux (PECT), partenariat de coopération avec des collectivités locales étrangères, etc. Car c'est désormais une certitude. En Pays de la Loire notamment, les projections climatiques montrent une poursuite du réchauffement annuel jusqu'aux années 2050, avec ou sans politique climatique. Sans aucune mesure d'atténuation, le réchauffement pourrait même atteindre près de 4°C à l'horizon 2071-2100. Dans notre région, sur la seconde moitié du XXI^e siècle, l'évolution de la température moyenne annuelle diffère, en revanche, selon le scénario. Seule une politique climatique adaptée pourra stabiliser le réchauffement. Sans efforts d'adaptation ou d'atténuation, les impacts socio-économiques, environnementaux, sanitaires, seront majeurs : assèchement des sols en toute saison avec effet sur la végétation, augmentation du nombre de journées chaudes, etc.

Des Rendez-vous pour agir

Comment s'organiser face à la menace ? Quel avenir pour nos côtes et nos villes ? Quels sont les impacts d'ores et déjà visibles ? Les 6^e Rendez-vous du Sage Estuaire de la Loire, organisés à Saint-Nazaire le 30 juin prochain, aborderont ces questions. Lionel Salvayre, de la direction interrégionale Ouest de Météo France dressera le portrait climatique de notre région en 2050. Thierry Burlot, vice-président de la région Bretagne, fera le point sur le plan d'adaptation du bassin Loire-Bretagne. Martine Benoist, de la direction des Partenariats internationaux et régionaux du Conseil régional des Hauts-de-France développera le travail de coopération initié entre le Brésil et sa région sur la transition énergétique et le climat. Vincent Marquet, sociologue à l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), présentera les comportements adoptés par les acteurs locaux face à un événement majeur lié au changement climatique. Cécile Fourmarier, animatrice du SAGE Estuaire de la Loire, abordera l'intégration de cette thématique dans le SAGE. Enfin, Gilles Luneau, grand reporter, spécialiste de la globalisation des échanges, des questions agroalimentaires et des relations homme-nature, réalisateur du documentaire *L'urgence climatique* clôturera le colloque.

* Source : Météo France – <http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/climathd>

Le SAGE Estuaire de la Loire et ses Rendez-vous

Les SAGE sont des instruments de planification à l'échelle du bassin versant introduits par la loi sur l'eau de 1992. Approuvé en 2009, le SAGE Estuaire de la Loire regroupe 175 communes pour un total de 971 000 habitants. Les 3 855 km² de son territoire sont composés à 18 % de zones humides et comptent 7 000 km de cours d'eau. Le SAGE Estuaire de la Loire est présidé par Christian Couturier, vice-président de Nantes Métropole et maire des Sorinières, et porté par le Syndicat Loire aval. Chaque année, les *Rendez-vous du SAGE*, colloque organisé depuis 2012, accueille une centaine de personnes lors de chacune de ses éditions. Inscription uniquement par Internet : <https://fr.surveymonkey.com/r/rdvsage6>

Animatrice SAGE et directrice du Syloa
Cécile Fourmarier Syndicat Loire aval
Tél. 09 72 54 19 36
cfourmarier@syndicatloireaval.fr

Contact presse
Rose-Marie Jimenez Syndicat Loire aval
Tél. 09 72 54 19 34
rjimenez@syndicatloireaval.fr

